



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 26–28 février 2024

Distribution: générale	Point 4 de l'ordre du jour
Date: 16 janvier 2024	WFP/EB.1/2024/4-C
Original: anglais	Questions de politique générale
	Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Point sur la mise en œuvre du Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie

Résumé

L'année 2023 a été consacrée à l'établissement du Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie et à la sélection des 10 pays qui recevront des financements au cours des 3 à 5 prochaines années. Il existe ainsi désormais un processus rigoureux pour répertorier les programmes porteurs de transformations, incitatifs et pérennes qui sont susceptibles de donner aux gouvernements les moyens de répondre plus efficacement aux besoins en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes de population vulnérables sur leur territoire. Les programmes retenus ont pour but de générer 4,27 dollars É.-U. pour chaque dollar investi et devraient au total profiter à plus de 20 millions de personnes dans le monde. Au cours de sa première année de mise en œuvre, le Fonds a déjà eu des effets notables sur les processus du PAM: il a en effet reçu des propositions de poids qui ont suscité beaucoup d'attention en interne, il a favorisé la collaboration entre les unités des bureaux de pays, des bureaux régionaux et du Siège, et il a encouragé la conclusion de partenariats plus étroits avec d'autres entités des Nations Unies. En outre, le Fonds a permis qu'une plus large place soit accordée aux évaluations d'impact ainsi qu'aux enseignements à tirer des programmes du PAM. En 2024, l'attention se portera sur l'exécution des programmes et l'apprentissage, ainsi que sur les efforts à déployer pour s'assurer que les ressources allouées ouvrent la voie aux succès futurs.

Coordonnateurs responsables:

Mme V. Guarnieri
Sous-Directrice exécutive
Département des opérations
courriel: valerie.guarnieri@wfp.org

M. N. Grede
Directeur
Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie
courriel: nils.grede@wfp.org

Mise en place du Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie

1. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration, à sa session annuelle de 2022, d'un budget pour la création du Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie (ci-après, le "Fonds"), le PAM a désigné un haut responsable à plein temps pour coordonner et faciliter le processus d'allocation et de mise en œuvre, en collaboration avec diverses divisions du Siège ainsi qu'avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays concernés. Le PAM a également créé un compte spécial pour le Fonds et publié une directive qui précise les rôles et responsabilités, la composition et le mandat d'un comité chargé de la sélection des investissements et de l'apprentissage.
2. La théorie du changement élaborée pour le Fonds part du postulat que les sommes allouées permettront aux bureaux de pays d'investir dans leurs propres capacités et de disposer de ressources techniques et financières de meilleure qualité. Le PAM sera ainsi mieux en mesure d'élaborer ou d'appuyer des programmes porteurs de transformations, qui auront un profond impact sur la vie des bénéficiaires, inciteront les gouvernements et les donateurs à investir davantage et auront des effets durables sur la lutte contre la faim en soutenant les gouvernements des pays d'intervention à la faveur de partenariats élargis et étoffés. Le PAM considère le Fonds comme un moyen de produire un corpus amélioré de données factuelles susceptible d'être exploité dans le cadre des activités qu'il mène à l'appui des gouvernements, afin, à terme, de changer la vie d'un plus grand nombre de personnes.
3. Tirant parti d'une contribution versée au Fonds par un État membre à la fin de 2022, le PAM a fait appel à une société spécialisée dans l'évaluation pour aider les bureaux de pays bénéficiaires à mesurer l'impact de leur travail à la lumière d'une situation contrefactuelle, si nécessaire avec l'appui d'un consultant.

Sélection des propositions d'investissement par l'intermédiaire de trois volets thématiques

4. Peu de temps après que le Conseil a approuvé la mise en place du Fonds en novembre 2022, le PAM a lancé son premier appel à propositions, ces dernières devant être soumises avant le début de 2023 dans le cadre du volet thématique 1 (transition de l'aide humanitaire vers une plus grande autosuffisance). Deux nouveaux appels à propositions ont été présentés aux deuxième et troisième trimestres de 2023 dans le cadre des volets thématiques 2 (renforcement des systèmes) et 3 (adaptation aux changements climatiques). Les bureaux de pays ont transmis en tout 38 propositions d'investissement, et 10 d'entre eux¹, représentant les 6 bureaux régionaux, ont reçu un financement au titre du Fonds pour un montant total de 63,8 millions de dollars.

¹ Le Kenya, les Philippines et le Tchad pour le volet 1; le Bangladesh, l'Iraq, le Niger et le Pérou pour le volet 2; le Ghana, le Nicaragua et la République-Unie de Tanzanie pour le volet 3.

5. Le comité chargé de la sélection des investissements et de l'apprentissage s'est réuni pour sélectionner les propositions d'investissement au titre du Fonds soumises par les bureaux de pays. Ce comité est présidé par le Sous-Directeur exécutif chargé du Département des partenariats et se compose de sept membres représentant les départements des partenariats, des opérations et de l'environnement de travail et de la gestion. En plus de l'examen réalisé par les membres du comité eux-mêmes, le processus rigoureux de sélection comprenait une évaluation technique de chaque proposition d'investissement ainsi que des "séances de présentation rapide", au cours desquelles les bureaux de pays disposaient chacun de 20 minutes au maximum pour exposer leur proposition et répondre aux questions. Le comité a classé les propositions à partir des critères suivants: caractère transformateur, incitatif et pérenne de la proposition; existence d'un programme d'apprentissage rigoureux et d'une solide stratégie de partenariat; faisabilité de la mise en œuvre. Concernant le dernier critère, le comité a élaboré un score global, des points étant attribués en fonction du degré de préparation du pays et du bureau de pays concernés, du niveau d'ambition de la proposition, de la mesure dans laquelle celle-ci correspondait au mandat et aux atouts particuliers du PAM, de la stratégie proposée de gestion des effectifs et de la matrice des risques. Des points supplémentaires ont été accordés durant l'évaluation technique en fonction de la mesure dans laquelle chaque proposition tenait compte des quatre priorités transversales définies dans le Cadre de résultats institutionnels du PAM. Des séances de retour d'information individuelles et collectives ont été organisées à l'intention de tous les bureaux de pays participant aux différents volets.

Programme de recherche

6. Un programme de recherche a été défini conjointement avec la société d'évaluation pour les trois volets thématiques, et les bureaux de pays ont mis la dernière main à leurs plans d'exécution. Les plans de recherche des pays comprennent une composante relative à l'évaluation d'impact, qui est associée à une situation contrefactuelle, et tiennent donc compte de la priorité du Fonds qui vise à étoffer le corpus de données factuelles destiné à appuyer les activités du PAM.
7. Par exemple, le programme de recherche relatif au volet 1 (transition) consiste principalement à évaluer la mesure dans laquelle les activités menées avec l'appui du PAM au titre du Fonds permettent aux bénéficiaires de ne plus avoir besoin d'une aide humanitaire de manière récurrente. La première définition institutionnelle du terme "transition" a été formulée, et un indice de transition sera expérimenté en vue d'être intégré par la suite dans le recueil d'indicateurs du PAM. Cela permettra de mieux prendre en compte la façon dont l'action du PAM aide les bénéficiaires – y compris les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays – à accéder à des moyens d'existence plus durables, malgré l'environnement souvent fragile dans lequel ils vivent.

Changement porteur de transformations

8. L'une des principales ambitions du Fonds est de faire évoluer en profondeur la façon dont les gouvernements cherchent à changer la vie des personnes et des communautés pauvres et en situation d'insécurité alimentaire. Le degré de transformation envisagé dans les propositions d'investissement est donc un critère de premier plan pour décider de l'allocation des ressources du Fonds.

9. Dans le cadre du volet 1, par exemple, les bureaux de pays du PAM au Kenya et au Tchad ont tous les deux pour objectif d'appuyer les stratégies gouvernementales qui visent à transformer la vie des vastes populations de réfugiés se trouvant dans ces pays en donnant aux réfugiés ainsi qu'aux communautés d'accueil environnantes des outils leur permettant de gagner leur vie. Dans les deux cas, les personnes très vulnérables se verront donner les moyens de devenir plus autosuffisantes, ce qui contribuera également à durablement réduire les besoins humanitaires.
10. Au Tchad, bien que la population de réfugiés ait doublé depuis le début de la crise au Soudan en avril 2023, pour atteindre aujourd'hui 1,2 million de personnes, certains réfugiés sont présents dans le pays depuis 20 ans parfois. La majorité des réfugiés ont encore besoin d'une assistance humanitaire, car ils n'ont qu'un accès limité à la terre, à l'eau et aux services agricoles. Sous la direction du Gouvernement, le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) s'emploient à trouver des terres agricoles susceptibles d'être remises en état et rendues productives et à négocier l'accès à celles-ci. L'investissement consenti au titre du Fonds a été déterminant pour attirer le soutien de donateurs potentiels – notamment une importante contribution de la Banque mondiale qui est en cours de négociation – en vue de transposer les activités à plus grande échelle et d'étendre la portée d'interventions d'autres organismes, comme la location à long terme de terres pour les programmes de réinstallation menés par le HCR.
11. Aux Philippines, l'objectif est de se servir de l'alimentation scolaire utilisant la production locale comme d'un point de départ possible et comme d'un levier stratégique pour permettre aux petits exploitants agricoles de mettre en place des moyens d'existence durables et résilients face aux conflits et aux changements climatiques en renforçant leur autosuffisance, ce qui contribuerait à réduire leur dépendance à l'égard de l'aide humanitaire en cas de choc.
12. Au Pérou, la loi oblige le Gouvernement à consacrer 30 pour cent du budget annuel des programmes d'assistance alimentaire, soit plus de 150 millions de dollars par an, à l'achat de produits alimentaires à des exploitations familiales. Dans le cadre du volet 2 (renforcement des systèmes), le projet mené au titre du Fonds réunit des parties prenantes qui peuvent travailler ensemble pour surmonter les obstacles à l'application de la loi, notamment en aidant les petits exploitants agricoles, majoritairement autochtones, à vendre des produits alimentaires de qualité sur les marchés publics, en aidant aussi le Gouvernement à remodeler ses programmes de protection sociale de façon à augmenter les achats locaux d'aliments frais, et en améliorant les connaissances et les pratiques des agriculteurs en matière de nutrition. Les organismes ayant leur siège à Rome – le PAM, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – encouragent l'application de la loi sur les achats publics et fournissent une assistance technique coordonnée.
13. Les ressources du Fonds octroyées à l'Iraq, toujours dans le cadre du volet 2, ont été allouées à des activités qui font appel à la collaboration fructueuse nouée par le PAM avec le Gouvernement afin de relier les systèmes de gestion de l'information dispersés de divers ministères au moyen d'un même registre, et de rendre le système de protection sociale du pays plus efficace, plus efficient et plus viable. Au cours de la prochaine étape de cette initiative, le PAM entend travailler aux côtés de partenaires, tels que l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, afin de contribuer à la création de passerelles entre l'assistance et l'emploi. Il faudra pour cela accroître les capacités dont les institutions nationales disposent pour renforcer le capital humain conformément aux attentes du marché de l'emploi, ce qui aura par la suite un impact majeur sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des participants.

14. En République-Unie de Tanzanie, dans le cadre du volet 3 (adaptation aux changements climatiques), le PAM soutiendra le programme national d'adaptation aux changements climatiques en intégrant des mesures d'anticipation dans le système national de protection sociale. Les prévisions climatiques seront reliées aux transferts monétaires assurés grâce aux infrastructures de protection sociale dans les régions sujettes à la sécheresse. Parallèlement, la mise en place d'approches intelligentes face au climat dans le cadre des travaux publics augmentera la capacité d'absorption, d'adaptation et de transformation des communautés qui sont de plus en plus exposées aux répercussions des chocs climatiques.
15. Au Ghana et au Nicaragua, l'objectif des propositions d'investissement relatives à l'adaptation aux changements climatiques est de déterminer comment les petits exploitants agricoles peuvent améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle en tirant profit des marchés du carbone – une entreprise complexe au potentiel considérable, qui n'a pas encore été suffisamment étudiée par le PAM. Parmi les obstacles souvent rencontrés figurent les problèmes liés à la propriété des crédits carbone, l'absence de dispositifs institutionnels adéquats, le manque de liens avec les acheteurs des crédits ainsi que la nécessité de valider de manière indépendante les quantités de carbone effectivement stockées. Si ces deux pays parviennent à faire en sorte que les crédits carbone profitent aux petits exploitants agricoles et contribuent à améliorer leur sécurité alimentaire ainsi qu'à faire reculer la faim, d'autres bureaux de pays du PAM pourraient bénéficier de cette expérience.

Financements incitatifs

16. Outre les transformations que peuvent amener les activités proposées, l'un des autres critères clés d'attribution des financements accordés au titre du Fonds est la mesure dans laquelle les investissements proposés peuvent donner aux bureaux de pays les moyens de mobiliser d'importantes ressources supplémentaires en provenance, notamment, des gouvernements et des institutions financières internationales pour les causes que le PAM défend.
17. Les bureaux de pays ont présenté les ressources supplémentaires qu'ils entendent débloquer par l'intermédiaire du Fonds. Dans les 10 pays sélectionnés, la rentabilité de l'investissement s'établirait à 427 pour cent, ce qui signifie que les bureaux, si leurs efforts sont couronnés de succès, obtiendront 4,27 dollars pour chaque dollar investi. Ces fonds supplémentaires seront destinés aux activités appuyées par le PAM, et iront souvent directement aux ministères d'exécution responsables ou à d'autres partenaires dans le pays.
18. Les institutions financières internationales sont les principales cibles des efforts déployés pour mobiliser des financements incitatifs dans des pays tels que le Bangladesh, le Niger, le Pérou, les Philippines et le Tchad, tandis que les fonds supplémentaires mis à disposition par les gouvernements hôtes pourraient devenir une importante source de recettes au Ghana, en Iraq, au Pérou et aux Philippines. Les donateurs habituels sont ciblés dans tous les pays, mais ils jouent un rôle tout particulièrement important au Bangladesh, au Kenya et aux Philippines. Au Ghana, un dialogue déjà bien avancé mené avec des bailleurs de fonds bilatéraux du pays a offert la possibilité de mettre à profit et d'expérimenter l'instrument innovant de "conversion de créances" comme source supplémentaire de financements en provenance des gouvernements hôtes. La stimulation des investissements du secteur privé compte parmi les grandes priorités tant au Ghana qu'au Pérou.

19. Les activités envisagées au Pérou contribueront à améliorer le rapport coût-efficacité des allocations budgétaires publiques. Au cours de la première phase de l'intervention, le PAM consolidera et validera dans plusieurs districts le modèle qui a été proposé. Une fois les résultats validés, la deuxième phase consistera principalement à transposer le modèle à l'échelle des régions en mobilisant des ressources publiques régionales, puis à l'échelle du pays durant la troisième phase, l'objectif étant de permettre au Gouvernement d'ajouter de nouvelles lignes budgétaires pour le développement de toutes les pratiques ou mesures dont les investissements consentis au titre du Fonds ont permis d'établir la viabilité.

Bénéficiaires

20. Changer la vie des gens pour le mieux en améliorant leur sécurité alimentaire et leur nutrition est l'objectif ultime des activités que le PAM mène au titre du Fonds. Ce dernier a été créé pour permettre au PAM de soutenir les gouvernements de manière plus pérenne et plus efficace, en renforçant par exemple les systèmes qui améliorent la sécurité alimentaire de personnes précédemment vulnérables ou en aidant les pays et leur population à s'adapter aux changements climatiques.
21. Le PAM se concentre généralement sur les personnes auxquelles il fournit directement une assistance (appelées "bénéficiaires de niveau 1"), mais les rapports qu'il adresse au Conseil au sujet des activités qu'il mène au titre du Fonds porteront davantage sur les bénéficiaires de niveau 3, qui bénéficient indirectement de son action sans recevoir de transferts directs. Les personnes qui reçoivent des prestations sociales, par exemple, seraient considérées comme des bénéficiaires de niveau 3 si le PAM venait à collaborer avec les pouvoirs publics pour améliorer l'efficacité et l'efficacités générales du système de protection sociale.
22. Les 10 bureaux de pays auxquels des ressources du Fonds ont été attribuées se sont engagés à venir en aide à 20,4 millions de bénéficiaires de niveau 3 au cours de la période couverte par les activités financées au moyen de ces financements. En d'autres termes, le PAM est déterminé à changer la vie d'au moins 20 millions de personnes grâce aux investissements consentis au titre du Fonds. De la même façon, il souhaite comprendre les types de changement que les bénéficiaires ont expérimentés, comme les avantages qu'ils retirent d'une efficacité bien plus grande des systèmes de prestations, d'une meilleure cohésion sociale et d'une autosuffisance accrue.

Renforcement des partenariats

23. Pour que le Fonds porte ses fruits, il est essentiel d'encourager le développement des partenariats, en particulier avec les gouvernements hôtes, les autres entités des Nations Unies, les institutions financières internationales, la société civile, le secteur privé et les milieux universitaires.
24. Dans le cadre des activités menées au titre du Fonds, les bureaux de pays du PAM ont entrepris d'approfondir leurs relations avant tout avec les gouvernements hôtes. Au Tchad, par exemple, les investissements réalisés seront déterminants pour contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans la loi nationale sur l'asile; le décret d'application en a été promulgué en avril 2023, ce qui met en évidence la détermination du Gouvernement à mener à bien son programme. En prenant acte de la nature prolongée de la présence de réfugiés dans le pays, cette loi donne à ces derniers les mêmes droits et les mêmes possibilités sur le plan économique que ceux dont jouit la population tchadienne. Au Niger, les ressources du Fonds aideront grandement le Gouvernement à mettre en place et à déployer le tout nouveau système national de protection sociale, en s'appuyant sur les programmes et les outils existants, tels que le programme national de filets de sécurité et le registre unique.

25. Le renforcement des systèmes de protection sociale est un élément central de l'action du PAM en République-Unie de Tanzanie, en Iraq et au Bangladesh. Dans ce dernier pays, l'investissement réalisé au titre du Fonds a abouti à la signature d'un mémorandum d'accord entre le PAM et le Ministère des affaires féminines et de l'enfance en octobre 2023. Au Ghana, le PAM et le Ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale renforceront leur collaboration en reliant les dispositifs de protection sociale aux débouchés du marché du carbone découlant du recours à des méthodes agricoles intelligentes face au climat, avec comme objectif de diversifier les revenus et de développer les moyens d'existence. En outre, un mémorandum d'accord a été signé avec l'autorité ghanéenne chargée des objectifs du millénaire pour le développement.
26. L'intention qu'ont les bureaux de pays de renforcer et d'approfondir les partenariats noués avec d'autres organismes se retrouve dans leurs propositions d'investissement au titre du Fonds. Le Bureau du PAM aux Philippines, par exemple, fera équipe avec la FAO afin de mettre en œuvre son plan visant à aider le Gouvernement à développer et à financer son programme national d'alimentation scolaire; à cet égard, les équipes s'emploieront ensemble à mobiliser des financements auprès des donateurs habituels et des institutions financières internationales. En outre, le bureau de pays étudie les possibilités de collaborer avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à la réalisation d'activités de nutrition scolaire tout en renforçant les moyens dont les organismes gouvernementaux et les entités du secteur privé disposent pour appliquer la loi sur l'enrichissement des aliments, qui rend obligatoire la fourniture de riz enrichi en fer dans le cadre des programmes publics d'alimentation. Des discussions relatives aux partenariats noués avec la FAO au Ghana, au Kenya, au Pérou et au Tchad ont lieu actuellement ou sont envisagées, tandis que dans le cadre des activités financées par le Fonds qu'il met en œuvre au Pérou, le PAM cherchera à favoriser les synergies avec l'action que le FIDA mène dans ce pays. Compte tenu de son action en faveur des réfugiés, le HCR est considéré comme un partenaire clé au Kenya et au Tchad, où le Fonds aide à développer le partenariat existant entre lui et le PAM au-delà des interventions d'urgence de façon à jeter les bases d'une collaboration à long terme sur différents aspects de la résilience. La conception et la mise en œuvre des activités financées par le Fonds au Niger reposent sur la collaboration étroite existante entre le PAM et l'UNICEF et la Banque mondiale – les trois entités travaillent avec d'autres parties prenantes majeures pour appuyer la mise en place par le Gouvernement du système national de protection sociale. Au Ghana, où il est l'organisme chef de file en matière d'action climatique, le Programme des Nations Unies pour le développement pourrait devenir un partenaire essentiel de mutualisation des savoirs.
27. Plusieurs bureaux de pays envisagent de faire équipe avec des acteurs locaux du secteur privé ou des milieux universitaires. Au Nicaragua, par exemple, des compagnies d'assurance proposeront aux petits exploitants agricoles des dispositifs d'assurance paramétrique contre les risques climatiques. En Iraq, il est possible de renforcer la contribution des acteurs du secteur privé aux programmes de formation professionnelle et de les inciter à recruter des entrepreneurs nouvellement diplômés, ce qui ira dans le sens d'une plus grande diversification. Au Pérou, les entreprises du secteur privé joueront un rôle important pour les petits exploitants agricoles autochtones, en achetant leurs produits aux côtés du secteur public et en mettant à leur disposition des connaissances et des informations destinées à les aider à accéder directement aux marchés. Au Tchad, le secteur privé joue un rôle essentiel pour concrétiser l'ambition commune du Gouvernement et de la Banque mondiale, qui souhaitent voir les réfugiés et les populations d'accueil rendre de nouveau productives les terres qui ont été dégradées, tout en encourageant le développement du secteur agroalimentaire. Au Ghana, les jeunes auront accès à des emplois qualifiés dans des entreprises chargées de mesurer, de

vérifier et de certifier les réductions des émissions de carbone. Ce travail fournira un moyen peu coûteux de venir en aide aux petits exploitants agricoles, tandis que des prêts garantis par les recettes futures du marché du carbone seront accordés pour appuyer le passage à une agriculture intelligente face au climat.

28. En résumé, le Fonds favorise déjà l'instauration de nouvelles relations entre le PAM et ses partenaires ainsi que le renforcement de partenariats existants. Quant au PAM, il collabore avec les gouvernements dans les domaines où il est le mieux placé pour le faire, et tire parti de ses liens de collaboration pour soutenir les gouvernements dans des secteurs où ses partenaires peuvent apporter des compétences et des moyens complémentaires.

Apprentissage et contribution au corpus de données factuelles

29. Tous les bureaux de pays auxquels des ressources du Fonds ont été accordées se sont engagés à soumettre une partie du travail financé à ce titre à une évaluation d'impact rigoureuse, de façon à étoffer le corpus croissant de données factuelles du PAM. Pour garantir l'indépendance, l'impartialité et la qualité des résultats, une société d'étude a été chargée d'aider à la réalisation de cette évaluation. Contrairement aux activités habituelles de suivi, les évaluations d'impact comprennent la collecte de données correspondant à une situation contrefactuelle, de façon à pouvoir attribuer de manière fiable les éventuels changements à l'action du PAM. Tout cela vise à faire en sorte que dans de nombreux cas, les critères rigoureux afférents à un scénario contrefactuel crédible soient respectés, ce qui permettrait de qualifier ces travaux d'évaluations d'impact².
30. Au Tchad, par exemple, les travaux de recherche porteront principalement sur l'évolution des revenus, de la sécurité alimentaire et de la cohabitation pacifique des réfugiés et des communautés d'accueil vulnérables participant aux programmes intégrés d'amélioration de la résilience qui sont menés par le PAM.
31. Au Kenya, une étude sera menée pour évaluer l'impact sur les réfugiés et les communautés d'accueil vulnérables d'une enveloppe de mesures de protection sociale renforcées connue sous le nom de "modèle cash+". Cette étude visera à déterminer si le fait d'intégrer la protection sociale dans les interventions de renforcement de la résilience peut déboucher sur de meilleurs résultats pour les réfugiés et les communautés d'accueil, et notamment accroître leur autosuffisance et faire en sorte que leurs moyens d'existence soient adaptés aux changements climatiques. Il s'agira en outre de déterminer les facteurs permettant aux populations concernées de ne plus dépendre des programmes d'aide humanitaire et d'accéder à l'autosuffisance, ainsi que les obstacles susceptibles d'entraver une telle évolution.
32. Au Niger, le travail de recherche vise à apprécier la mesure dans laquelle une assistance pluriannuelle prévisible, assurée dans une optique de développement, aura plus d'effets qu'une aide humanitaire ponctuelle dispensée uniquement pendant la période de soudure. Les données factuelles générées permettront au Gouvernement et au PAM de promouvoir des modèles de mise en œuvre tournés vers l'avenir et des interventions pluriannuelles destinées à réduire la dépendance à l'égard du financement humanitaire. Les constatations relatives au potentiel de transformation qu'offre le Fonds seront communiquées à l'échelle régionale afin de contribuer à un changement de paradigme au niveau des stratégies d'intervention axées sur la période de soudure qui sont en place dans les pays du Sahel et de souligner le rôle que jouent les filets de sécurité dans la réduction des besoins humanitaires.

² Le Bureau de l'évaluation s'assurera lors de la conception des évaluations que les normes à respecter pour constituer une évaluation d'impact sont bien présentes et suivies.

33. Au Ghana et au Nicaragua, les travaux de recherche viseront à quantifier et à déterminer les effets du financement des activités relatives au climat et des marchés du carbone sur les revenus, les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la résilience des petits exploitants agricoles, à évaluer les incitations visant à encourager les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles intelligentes face au climat, et à évaluer l'efficacité, l'inclusivité et l'évolutivité des dispositifs institutionnels conçus pour parvenir à une agriculture de ce type.
34. Au Pérou, les études porteront sur les effets qu'a l'évolution de la productivité et des revenus des petits exploitants agricoles sur la nutrition à l'échelle des ménages. Une analyse du rapport coûts-avantages de l'intégration dans les programmes de protection sociale de produits locaux achetés à de petits exploitants aidera à déterminer si les mesures envisagées seraient susceptibles d'être transposées à plus grande échelle. Un accord en cours de négociation avec l'Université nationale de San Antonio Abad del Cuzco porte sur le versement de 4 millions de dollars en faveur de l'élaboration du programme de recherche et d'autres initiatives de génération de revenus relevant de l'action financée au titre du Fonds.

Prise en compte des priorités transversales

35. Dans le cadre du processus de sélection et de l'évaluation technique, le comité du Fonds chargé de la sélection des investissements et de l'apprentissage examine également dans quelle mesure les priorités transversales institutionnelles du PAM ont été prises en compte lors de la conception des projets prévus dans la proposition d'investissement.
36. Concernant la prise en compte de la nutrition, le Bureau du PAM au Bangladesh a, par exemple, intégré dans ses activités financées par le Fonds un domaine de résultat distinct, qui est axé sur l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de deux programmes publics de protection sociale – l'un pour les femmes vulnérables et l'autre pour les mères et leurs enfants. Les activités prévues visent à affiner le ciblage, à renforcer les systèmes d'information pour la gestion et à élaborer de nouveaux pôles d'apprentissage, et des composantes axées sur la compréhension des questions financières et la réactivité face aux chocs pourraient y être ajoutées. Ce domaine distinct permettra en outre d'optimiser la conception des deux programmes, de telle sorte qu'ils influent de manière positive sur les résultats obtenus en matière de nutrition.
37. En Iraq, le travail mené vise à permettre au Gouvernement de prendre en charge davantage de jeunes vulnérables au titre de son système de protection sociale, en ciblant ceux qui appartiennent à des ménages bénéficiaires, en facilitant leur transition de l'aide sociale vers l'autosuffisance et en assurant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le programme comprend des mesures d'inclusion financière qui tiennent compte des multiples dimensions de la pauvreté et s'attaquent à ses causes profondes, s'adressent aux jeunes des zones urbaines comme rurales et accordent une large place à l'inclusion des femmes et des filles.
38. Au Pérou, les petites exploitantes agricoles autochtones se trouvent au cœur d'un projet qui a pour but de soutenir la constitution et le développement d'associations structurées dirigées par des femmes, de façon à promouvoir le rôle moteur et l'autonomie des femmes et à encourager la création de capital social. L'inégalité de l'accès au crédit est l'une des principales difficultés auxquelles les femmes se heurtent au moment de créer ou de conserver des actifs productifs dont elles ont absolument besoin pour assurer leur résilience économique. En matière de nutrition, le projet contribuera à lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire en favorisant la collaboration avec les petits exploitants agricoles, lesquels jouent un rôle essentiel pour faire en sorte que la gamme d'aliments nutritifs nécessaire pour subvenir aux besoins des groupes de population vulnérables soit disponible et accessible, sur les marchés ou directement auprès d'eux. Le projet comprendra une formation nutritionnelle complète destinée aux petits

exploitants agricoles afin qu'ils soient en mesure de produire, d'acheter, de préparer et de consommer des aliments sains, et prévoira des activités de promotion des bonnes pratiques en matière de soins à dispenser aux enfants de moins de 3 ans ainsi qu'aux filles et aux femmes enceintes.

39. Concernant la protection des bénéficiaires, la responsabilité à leur égard, la durabilité environnementale et les garanties sociales, tous les bureaux de pays ayant soumis des propositions d'investissement ont été invités à préciser de quelle façon ces priorités seraient mises en œuvre dans le cadre de leurs activités. Il est attendu des bureaux de pays bénéficiant d'un financement au titre du Fonds qu'ils intègrent dans leurs bonnes pratiques internes un examen des normes environnementales et sociales.

Perspectives

40. L'année 2023 a été consacrée à la mise en place du Fonds et à la sélection des 10 pays qui recevront des financements au cours des trois à cinq prochaines années. La participation active des bureaux de pays, des bureaux régionaux et de divers départements au Siège, conjuguée à la procédure de mise en concurrence suivie pour sélectionner les pays devant bénéficier de financements du Fonds, a permis que les propositions d'investissement présentées soient de qualité et offrent la perspective d'un bon retour sur investissement. En 2024, la priorité sera de collaborer avec les bureaux de pays bénéficiant de financements du Fonds pour atteindre certains objectifs assignés à ce dernier – produire des données factuelles, approfondir et améliorer les partenariats, transformer la vie, et attirer des financements incitatifs pour soutenir les causes que le PAM défend conformément à son mandat et aux atouts qui sont les siens.
41. Les responsables du Fonds œuvrent à la concrétisation des objectifs en question en collaborant avec les structures d'appui technique existantes du PAM dans les bureaux de pays, dans les bureaux régionaux et au Siège, et en tirant parti desdites structures, et non en mettant sur pied une équipe distincte. Le personnel chargé du Fonds fait partie intégrante du Département des opérations, et compte un haut responsable et un consultant spécialisé dans la production de données factuelles et l'évaluation d'impact. Étant donné que les enseignements qui seront tirés des projets menés dans les 10 pays retenus viseront à éclairer l'ensemble des activités que le PAM mène pour changer la vie, le modèle garanti, de par sa simplicité, la mise en place d'un réseau de praticiens qui facilitera l'apprentissage institutionnel à grande échelle, notamment en ce qui concerne les activités menées au titre du Fonds. Dans le même temps, le travail mené en corrélation étroite par diverses unités a permis de commencer à répertorier les goulets d'étranglement et à définir plus précisément les rôles et mécanismes entrant dans le processus de création concertée mené au sein du PAM, aussi bien au Siège qu'entre le Siège et les bureaux régionaux et les bureaux de pays.
42. Grâce au Fonds, le PAM dispose désormais d'un dispositif cohérent pour l'appel à propositions d'investissement et l'examen de ces propositions. Ce dispositif peut être mis à profit afin d'approfondir et de développer les partenariats existants et d'attirer des ressources supplémentaires à l'appui de l'action menée, en particulier les mesures prises pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire, un enjeu plus crucial que jamais dans le contexte actuel d'augmentation des besoins et d'amenuisement des ressources.

43. Le Fonds a également stimulé la collaboration horizontale et verticale au PAM. Au Siège, le Département des partenariats et le Département des opérations travaillent en collaboration pour assurer la réussite du Fonds. Le personnel chargé du Fonds collabore étroitement avec l'équipe chargée de l'axe de travail 4 de l'initiative relative à la mise en œuvre du Plan stratégique, qui aide de nombreux bureaux de pays, y compris des bureaux auxquels des ressources du Fonds ont été accordées et d'autres dont la candidature n'a pas été retenue, à formuler leur proposition de valeur et à élaborer des plans d'action en matière de partenariat. Dans certains bureaux de pays, le Fonds a permis de concevoir et d'élaborer des programmes interdépartements, qui ont souvent réuni trois ou quatre unités techniques et les bureaux de terrain au sein d'un réseau de praticiens. Des missions menées conjointement par des membres du personnel du Siège et des bureaux régionaux auprès d'une sélection de bureaux de pays vont donner lieu à l'établissement de programmes et de plans de travail communs.
44. Le Fonds favorise également l'échange d'informations entre bureaux de pays ainsi que l'intégration de ces informations dans le système de gestion des connaissances du PAM, ce qui permettra de répertorier et de diffuser les pratiques optimales. Enfin, l'évaluation d'impact prévue étoffera de manière substantielle le corpus de données factuelles dont le PAM pourra se servir pour son action à long terme. Une grande partie de ces données seront publiées à terme, ce qui offrira au PAM la possibilité de partager ses connaissances avec un public plus large.
45. Globalement, le Fonds aidera le PAM à réduire les besoins humanitaires en œuvrant aux côtés des gouvernements pour trouver des solutions pour donner aux bénéficiaires les moyens de se passer progressivement de l'assistance. Il permettra au PAM de venir en aide à un plus grand nombre de bénéficiaires pour chaque dollar reçu, étant entendu que le travail sera réalisé en partenariat avec d'autres acteurs et axé sur des systèmes gérés par les gouvernements. Il lui permettra aussi, dans un contexte où les ressources s'amenuisent, d'affiner ses priorités en définissant plus précisément les domaines où il peut apporter une valeur ajoutée grâce à ses atouts particuliers. Enfin, il contribuera à améliorer le rapport coût-efficacité des activités que mène le PAM pour changer la vie des personnes auxquelles il vient en aide.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance